

## **Un évêque « moderne » au concile Vatican II**

On caricature volontiers Mgr Lefebvre comme un évêque chagrin, aigri, viscéralement réactionnaire, arrivant au concile Vatican II décidé à s'opposer à tout et toujours.

Or les documents nous font en réalité découvrir un évêque assez « moderne », disposé à des évolutions et adaptations, riche d'un beau parcours ecclésiastique dont le terme naturel aurait été le cardinalat... si l'amour inconditionnel de la vérité n'avait mis un terme à cette carrière prometteuse. C'est cette figure méconnue que nous voudrions brièvement mettre en lumière, pour éclairer de façon originale et différente le parcours ultérieur que tous connaissent.

### **Un évêque riche d'expérience**

Lorsque débute le concile Vatican II, Mgr Marcel Lefebvre se trouve à un moment crucial d'une très belle carrière ecclésiastique. Après sa formation au Séminaire français de Rome, l'abbé Lefebvre est devenu vicaire dans une banlieue populaire de Lille. Au bout d'un an, il sollicite son admission dans la congrégation des Pères du Saint-Esprit, où son frère René l'a précédé. Son noviciat accompli, le jeune religieux est nommé professeur, puis directeur du séminaire de Libreville.

En 1938, le missionnaire est nommé en brousse, jusqu'en 1945, où il devient supérieur du séminaire spiritain de Mortain, en France. C'est là qu'en 1947 il recevra de Rome sa nomination comme vicaire apostolique de Dakar.

En 1948, il est nommé par Pie XII délégué apostolique (l'équivalent de nonce) pour toute l'Afrique francophone, ce qui lui donnera l'occasion de fonder plusieurs conférences épiscopales.

En 1960, il est nommé par Jean XXIII assistant au trône pontifical et membre de la Commission centrale préparatoire du

concile. En 1962, dans le cadre de la décolonisation, il quitte Dakar et devient archevêque-évêque de Tulle. Quelques mois plus tard, il est élu supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

Le terme normal d'une telle carrière aurait été, à l'issue du supérieurat, le chapeau de cardinal et la préfecture de la Congrégation de la Propagande. Mgr Lefebvre évoquait avec humour « le chapeau de cardinal qui a flotté quelque temps au-dessus de sa tête ».

En tout cas, Mgr Lefebvre n'arrivait pas au concile comme un « petit évêque crotté », ignare et incapable. Au contraire, de par sa carrière, ses contacts politiques, ecclésiastiques et culturels, la variété des pays et des situations qu'il avait connus, il bénéficiait d'une expérience dont peu d'évêques pouvaient se flatter.

Lorsque Mgr Lefebvre, riche de toute son expérience, participe à la Commission centrale préparatoire, puis au concile lui-même, il est loin d'être fermé à toute évolution dans l'Église. Au contraire, par bien des aspects, Mgr Lefebvre était un évêque « moderne », tout à fait prêt à envisager certaines évolutions. Il avait d'ailleurs préfacé en 1958 un ouvrage de « pastorale missionnaire », remarquable et remarqué, innovateur en de nombreux points (*Vingt-cinq ans de pastorale missionnaire*, Imprimerie Saint-Paul, 1958), sans compter sa préface à l'ouvrage *Des prêtres noirs s'interrogent* (Cerf, 1956), dont *La Croix* notait le 20 novembre 2006 que, « pour la réflexion théologique africaine, il a été et demeure un livre fondateur ».

## Réforme liturgique : pourquoi pas ?

En matière liturgique, par exemple, Mgr Lefebvre n'a jamais caché qu'il était disposé à certaines réformes. Il envisageait avec faveur qu'une partie de la « messe des catéchumènes » soit dite en français.

De la même façon, hormis quelques détails, il saluait la valeur de la réforme liturgique dite « de Jean XXIII » (réforme de 1962), notamment ses efforts de simplification. Il a d'ailleurs choisi cette réforme pour ses maisons, sans s'arrêter aux réformes de Pie XII voire de saint Pie X.

On peut trouver un autre exemple de cette ouverture d'esprit de Mgr Lefebvre dans la lettre qu'il écrivit le 26 février 1960 en réponse au questionnaire du cardinal Tardini adressé aux évêques du monde entier.

Mgr Lefebvre y préconise une accélération des procès en nullité de mariage, une simplification des règles concernant les bénéfices ecclésiastiques et les peines canoniques, une extension du pouvoir d'entendre les confessions, un élargissement de la possibilité de célébrer la messe le soir.

## **Quelques souhaits pour le concile**

Il envisage (ce qui peut surprendre venant d'un tel homme) la suppression de la soutane au profit d'un « insigne bien évident et jamais caché tel qu'une croix indiquant que l'on est prêtre catholique ».

Il prône une augmentation du nombre des évêques, de façon qu'un diocèse ne dépasse pas 200 000 fidèles. Il sollicite l'adaptation des cérémonies du baptême au catéchuménat. Appuyé sur son expérience missionnaire, il critique vivement les défaillances de la Congrégation de la Propagande et propose un plan de réforme assez radical.

Par ces propositions très ouvertes, il semble se rapprocher des évêques les plus modernes et se distinguer assez nettement des évêques plus « traditionalistes », dont il sera cependant, au sein du Cœtus (la minorité traditionnelle), le compagnon de lutte.

Mais restons sur ce début de concile, où les « jeux ne sont pas encore faits », où Mgr Lefebvre est prêt à admettre des innovations même importantes, pourvu qu'elles soient ancrées dans la tradition de l'Église.

## **Innovations ancrées dans la tradition**

Certes, dans cette lettre au cardinal Tardini, Mgr Lefebvre souhaite des rappels de doctrine théologique (cinq points) et

sociale (cinq points), la rénovation des séminaires, le maintien du célibat ecclésiastique, etc. Car, pour lui, le pastoral ne se disjoint pas du doctrinal : ce sera un des thèmes qu'il développera lors du concile.

Mais si nous examinons les lettres des quatre principaux membres du Cœtus, Mgr Carli, Mgr de Castro Mayer, Mgr de Proença Sigaud et dom Prou, le contraste est frappant avec sa propre lettre. Leurs lettres ont un but essentiellement doctrinal, dénonçant l'hédonisme, l'évolutionnisme, le laïcisme, l'initiation sexuelle, la révolution, le judaïsme international, la franc-maçonnerie, les danses modernes, les concours de beauté, etc. En revanche, elles n'abordent que très peu le côté pratique.

Si Mgr Carli fait certaines propositions (suppression des diocèses trop petits, abolition du parrainage, modification du repos du dimanche, possibilité de remplir le précepte pascal durant toute l'année, etc.), des trois autres, seul dom Prou fait une proposition concrète, pour rétablir en certains cas la concélébration.

## **L'espérance du concile ?**

Évêque « moderne », Mgr Lefebvre est donc fort loin de repousser l'idée du concile dès le départ. Il commence par en parler comme d'un « grand événement de l'Église » (*Lettres pastorales et écrites* 166), dont la « préparation a été très sérieuse et très conforme à la tradition » (*Un évêque parle* 101), ce qui permettrait de « proclamer la vérité face aux erreurs afin de les faire disparaître pour longtemps du milieu de l'Église » (*J'accuse le concile* 108), faisant ainsi de ce concile « une nuée lumineuse dans le monde d'aujourd'hui » (JALC 109).

Il loue les « aspects positifs qui se manifestent dans les désirs des Pères conciliaires » (LP 197), qui touchent des « problèmes passionnément intéressants » (UEP 29). Il n'hésite pas à affirmer : « Nous vivons des moments où le surnaturel, où l'action de l'Esprit-Saint est visible, tangible » (UEP 44).

Mgr Lefebvre souligne, au cours même du concile, des aspects qu'il juge tout à fait positifs : la proclamation de Marie

comme Mère de l'Église (LP 211), l'appel à un véritable *aggiornamento* (LP 217), le décret sur les prêtres (LP 239-252), l'appui donné par le concile au désir de vivre de la liturgie (UEP 16) et même à certaines réformes liturgiques nécessaires (UEP 18) que le concile promet « avec mesure et prudence » (UEP 57).

Mgr Lefebvre rappelle avec une réelle faveur les efforts de Paul VI pour écarter « l'interprétation erronée de certaines affirmations du concile concernant la dignité de la personne humaine » (UEP 83), puis pour proclamer son *Credo* qui lui donne « des raisons d'être optimiste » (LP 321-326).

A quelques mois de la clôture du concile, il n'hésitera finalement pas à affirmer : « On peut espérer en toute vérité que le concile portera des fruits abondants » (UEP 63).